

**4000 signatures sur la pétition papier et 2150 sur la pétition en ligne  
pour la sauvegarde des coteaux de la citadelle !!!**

Depuis la présentation par la Ville de Liège et le groupe Vranken d'un projet d'implantation d'un vignoble sur les coteaux de la Citadelle à Liège en juin dernier, la population et les riverains se sont mobilisés pour s'opposer à cette initiative.

Quatre inquiétudes ont été exprimées pour lesquelles nous n'avons pas reçu de réponses rassurantes actuellement :

1. le changement de statut de protection de parcelles qui sont actuellement reconnues comme espace vert au plan de secteur et repris comme site classé. Toute modification juridique des terrains concernés est une dégradation de la protection environnementale et est une atteinte à l'article 23 de la Constitution belge garantissant un environnement sain.
2. les conséquences d'une exploitation viticole sur la santé des riverains et des usagers du site (écoles, patients des hôpitaux, visiteurs) alors que des études ont démontré une augmentation importante des cancers liés aux aspersion des vignes par des pesticides en France ;
3. l'atteinte à la biodiversité et à la qualité environnementale du site alors que plusieurs espèces protégées ont été recensées et que les directives européennes de sauvegarde de la nature sont d'application. Ces espèces végétales et animales sont menacées par une monoculture intensive ;
4. l'érosion des sols suite au déboisement pour faire place à une culture en ligne. Les inondations régulières des terrains agricoles exploités intensivement doivent inciter à la plus grande vigilance même si bien sûr la vigne est cultivée en coteau depuis des millénaires. De plus lors des récentes fortes pluies, des glissements de terrains ont déjà été constatés sur les coteaux de la Citadelle dans les endroits qui ont été dégagés de la végétation ;

Depuis la formulation de ces premières craintes, les autorités communales ont diffusé des informations confuses sur l'ampleur du projet envisagé (la surface qui y serait consacrée varie de 2 à 7 hectares !).

Une étude de révision du plan de secteur garantissant la protection des coteaux de la Citadelle a été initiée. Loin de susciter l'apaisement, elle propose de revoir le statut de l'ensemble des coteaux de la citadelle de la Montagne de Bueren au pont des Bayards soit plus de 16 hectares !

L'objectif de cette étude est clairement de rendre possible notamment l'exploitation viticole intensive à des fins privées de certaines zones stratégiques tant pour la biodiversité, le patrimoine, l'usage récréatif et l'image de Liège.

Non, les coteaux de la Citadelle ne sont pas « en déshérence » ! Ils font l'objet depuis de longues années d'efforts conjoints de la Ville de Liège, des riverains et du secteur associatif pour être mis en valeur. Nous refusons qu'ils ne soient plus protégés afin de rencontrer les intérêts d'un investisseur. D'autres propositions sont possibles dans le cadre réglementaire existant pour continuer et amplifier la dynamique de valorisation dans un objectif d'intérêt général !

L'enjeu pour Liège, pour la richesse biologique urbaine, pour la préservation des témoins de notre passé et pour la qualité de vie des habitants est trop important pour être sacrifié à des intérêts individuels à court terme dont la fiabilité ne serait pas garantie !

**Pour marquer notre position, le dépôt des 6150 signatures de la pétition  
aura lieu lors de la séance du Conseil communal de la Ville de Liège  
le 30 janvier à 18 heures. Rendez-vous devant le Perron.  
Rejoignez-nous lors de cette manifestation qui clôture une première étape  
de la mobilisation !**

Lors de cette remise nous demanderons que la population soit associée régulièrement aux démarches entreprises. Nous demanderons aussi que soient étudiées des propositions alternatives qui ne compromettent pas le statut et la qualité actuelle des coteaux de la Citadelle.